

Lieu: Salle paroissiale de Saint-Marc à Lausanne 18h30 – 20h

**Présents:** les représentants des chœurs (28)  
Lausanne Arpège, Bach, Basilique, Bis, Calliope, Chapelle Vocale, Cité, EVL, Euterpe, Faller, Gymnases, Hémiole, Oratorio, Uni Populaire, Vivace.  
Province A Cœur-Joie, Alphega, SC Brassus, Carillon Pully, EV Chablais, Chorège, ECCôte, Couleur Vocale, Oratorio-Montreux, Pro Classica Morges, CM Renens, UC La Tour-de-Peilz, Horizons Yverdon  
**Excusés:** Pro-Arte, Persévérance Vallorbe, EV Terre-Sainte  
**Absents:** Ardito, Elysée, Laudate, Universitaire, SC L'Orient, CV Romainmôtier, UC Vevey

**Invités présents:** Laudate Deum et Chœur de la Cathédrale  
Invités absents : EVOCA (non intéressé), Ostinato et Val d'Orbe

---

**L'ordre du jour** est exclusivement consacré au

**projet de plateforme avec la Loterie Romande (LoRo)** qui prévoit que :

- pour les concerts qui font l'objet de demandes de garanties de déficit, les membres CSCVC simplifient leur demande de don à la LoRo par le biais de la fiche budget,
- les non membres CSCVC font leur demande directement à la LoRo par le biais des formules usuelles,
- les projets supplémentaires des membres font l'objet de demandes directes à la LoRo par le biais des formules usuelles,
- la LoRo demandera des pré-avis à un groupe d'experts qu'elle institue à cet effet,
- ce groupe sera constitué d'un représentant de la CSCVC, de la SCCV et d'une personnalité indépendante.

Chaque chœur a reçu une documentation détaillée début juillet.  
Celle-ci est reprise par le président dans une présentation visuelle du projet.

La discussion tourne autour de

- l'utilité de cette plate-forme dans un «système qui fonctionne bien»
  - l'avantage de la simplification administrative
  - demande de clarifications sur les processus
  - la composition du groupe d'experts
  - le pouvoir de ce groupe d'experts
- sujets sur lesquels le président informe et explique.

**En conclusion les 28 chorales membres acceptent le principe de cette plate-forme LoRo par 21 OUI, 6 NON et une abstention.**

Elles acceptent à l'unanimité le corollaire de ce choix qui consiste à favoriser l'entrée de nouveaux membres dans la Conférence.

Lausanne, le 17 septembre 2009

le président: